

## Orientation et ENM

Par **Lawstudent1**, le 10/02/2017 à 20:04

Bonjour à tous,

Je suis en L2 de droit et je commence à me poser de sérieuses questions sur mon orientation et je pense que vous aurez peut-être des réponses, ou du moins des pistes.

**I-** En L3 nous avons le choix entre un parcours privé/public/ fondamental (mixte des deux, les matières à TD étant droit des contrats spéciaux, droit de la fonction publique et droit de l'UE), n'étant pas encore sûr de ce vers quoi j'aimerais m'orienter (soit l'ENM soit des M2 en administration internationale/ européenne), pensez-vous qu'il est préférable d'aller justement vers le parcours le plus ouvert, fondamental? Cela fermerait-il des portes pour certains masters spécialisés?

**II-** J'ai dans l'idée de partir en ERASMUS en M1 à Cambridge(impossible de partir avant dans ma faculté), pensez-vous que rater un M1 Carrières judiciaires est énormément préjudiciable si je compte aller en M2 Carrières judiciaires puis tenter l'ENM? Ou est-ce tout à fait envisageable de "rater" le M1 et de ne pas être pénalisé, notamment si j'essaye de suivre les cours dans mon coin autant que faire se peut?

**III-** Il m'est possible de suivre sur deux années (L3 et M1, même à l'étranger en prenant des matières proches) un DU de criminologie avec des matières comme le droit des mineurs, les politiques criminelles, la médecine légale, la psychiatrie criminelle. Cela se fait en plus du parcours classique de L3 et prend alors du temps en plus avec des examens supplémentaires, ce n'est alors pas à prendre à la légère. Pensez-vous qu'un tel DU puisse être bonifiant pour les masters de carrières judiciaires, et à fortiori dans le cadre de l'ENM?

**IV-** Pensez-vous que c'est une bonne idée de tenter le concours de SciencesPo Paris en L3 pour l'intégrer (après mon année à l'étranger en M1), notamment le master de Carrières judiciaires qui a de très bons résultats afin de viser l'ENM? Cela nécessite également pas mal de préparation durant le premier semestre de L3 pour le concours d'entrée.

Merci d'avoir pris le temps de me lire et pour vos réponses !

Par **Herodote**, le 11/02/2017 à 09:09

Bonjour,

La réponse est en réalité assez simple. Les épreuves juridiques au concours d'entrée à l'ENM

couvrent un programme qui est disponible en ligne. En principe, un cursus orienté carrières judiciaires permet de couvrir sinon l'intégralité au moins l'essentiel de ce programme.

Cela étant, ce cursus n'est en aucun cas obligatoire. Vous pouvez tout à fait étudier ce qu'il vous plaît, mais dans ce cas, sachez que vous devrez étudier par vous-même les aspects du programme que vous n'aurez pas vu dans votre cursus. Il y a plusieurs diplômés de droit public, de droit international public, des personnes sortant de cursus d'IEP, et bien d'autres qui réussissent le concours. Ces candidats ont dû cependant travailler les matières du programme au moment de la préparation du concours.

Le programme en droit pénal et procédure pénale de l'ENM est uniquement du droit pénal et procédure pénale. Pas de criminologie au programme du concours.

Quant au master de sciences po paris, vous répondez à votre propre question, je crois ! Il a de très bons résultats, donc si votre volonté est de mettre toutes les chances de votre côté, ce n'est pas une mauvaise idée. Cela étant, ce n'est pas une voie obligatoire non plus.

Par **Lawstudent1**, le **11/02/2017** à **09:58**

Je comprends, donc rien d'impossible en travaillant de son côté, même avec une année à l'étranger durant le M1.

Savez-vous si les stages sont un réel atout pour l'admission à l'ENM ou si ce ne sont que les résultats d'épreuves qui sont pris en compte?

Par **marianne76**, le **11/02/2017** à **12:49**

Bonjour

les stages sont certes enrichissants mais cela n'a rien à voir avec le concours

Par **Herodote**, le **11/02/2017** à **14:08**

Bonjour,

Je ne partage pas l'avis de Marianne. Avoir fait un véritable stage au tribunal est devenu très important pour crédibiliser sa motivation (élément essentiel lors du grand oral). Il est difficile de convaincre que l'on souhaite être magistrat si on n'a aucune réelle connaissance du métier. Par ailleurs, les expériences professionnelles forgent la maturité et la maturité est très importante pour le concours. Je ne connaît personne qui ait eu le concours sans avoir fait de stage ou travaillé comme assistant de justice.

Un dernier point. Notez bien que s'il est "possible" de découvrir le programme du concours par soi-même, c'est une entreprise plus que complexe ! Après, l'anglais est une matière à fort coefficient, donc il faut être stratégique.

Par **Lawstudent1**, le **11/02/2017** à **17:51**

Concernant le stage en juridiction, c'est quelque chose de difficilement accessible en L2, ces stages étant notamment attribués aux étudiants de masters (dont ceux en Carrières judiciaires) mais dans mon cursus je serai amené à en faire avant l'ENM.

Je me doute que découvrir le programme seul et la charge colossale de travail est pour le moins ardue! Mais si je me dirige vraiment vers l'ENM je passerai par un M2 Carrières judiciaires (comme celui dans ma faculté qui ne comporte que les matières du concours, il n'y a pas de préparation à l'ENM dans l'IEJ de ma ville) évidemment, je parlais plutôt de commencer à envisager le programme pendant mon année à l'étranger!

Par **Xdrv**, le **11/02/2017** à **18:47**

Bonjour Lawstudent, personnellement je suis en L3 à Agen et nous sommes la première université à prévoir une professionnalisation en L3 (normalement en master, du moins sur Bordeaux) et je vais effectuer un stage en juridiction de deux semaines durant ce semestre. C'est sur candidature suivi d'un oral que la sélection se fait.

A la limite ça peut être intéressant pour vous

Par **Lawstudent1**, le **15/02/2017** à **11:16**

merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/02/2017** à **11:47**

Bonjour

@Lawstudent1 : Je me suis permis de modifier votre dernier message. Il ne contenait que la lettre "e". J'ai supposé que vous vouliez dire merci. Dans le cas contraire, je vous invite à reposer votre message.